



Bruxelles, 3 mars 2015

KBC commente les résultats de Scan des banques

Scan des Banques België a publié les résultats d'une enquête sur la politique en matière de durabilité du secteur bancaire belge, à laquelle KBC a contribué de manière constructive.

KBC est pleinement conscient de son rôle dans la société et prend ses responsabilités en répondant aux questions et en participant au débat, y compris dans le cadre de cette enquête.

KBC a pour première responsabilité sociétale d'être un bancassureur stable, c'est-à-dire un bancassureur auprès duquel les épargnants peuvent placer leur argent en confiance et dont l'octroi de crédit contribue au développement économique et social, sans s'exposer à des risques inconsidérés. Bien sûr, il importe pour KBC de conserver son identité propre et d'améliorer son fonctionnement en permanence de manière à continuer à mériter cette confiance.

En tant que bancassureur, KBC s'adresse à toutes les parties prenantes: les citoyens, les indépendants, les petites et moyennes entreprises, le secteur social, les pouvoirs publics, etc. Dans sa prise de décision, KBC se fonde sur une appréciation équilibrée des défis sociétaux. Ainsi, le passage à une économie pauvre en CO₂ prendra du temps et nécessitera des mesures transitoires. Il arrivera parfois à KBC de refuser certains clients potentiels (KBC souhaite par exemple ne pas nouer de relations financières avec des entreprises fabriquant des bombes à fragmentation). Dans d'autres cas, KBC préférera par exemple nouer des relations financières avec des entreprises affichant leur volonté d'évoluer vers une approche à caractère plus durable.

KBC évite donc toute vision trop contrastée de son environnement et prend en permanence le pouls de l'évolution. KBC ne peut pas toujours assurer une transparence totale si cette transparence implique la divulgation de sa politique en matière d'octroi de crédit et d'investissement. En tant que société commerciale cotée, KBC est en effet tenue à son devoir de discrétion à l'égard de ses clients, aux accords conclus avec les autorités de contrôle et sa politique de crédit fait partie intégrante de sa stratégie. Cette politique n'est dès lors pas publiée explicitement sur le site internet mais KBC admet néanmoins la possibilité de faire certaines concessions dans ce domaine.

KBC constate par ailleurs que Scan des banques s'attarde longuement sur les "investissements de KBC", alors qu'il s'agit en réalité de positions de fonds, gérées pour le compte de tiers et non d'une relation financière directe ou d'octroi de crédit.

Indépendamment de ces considérations, KBC poursuit inlassablement ses objectifs en matière d'entrepreneuriat durable et socialement responsable. KBC publiera de plus amples informations à ce sujet dans son Rapport à la Société, qui paraîtra le 2 avril 2015 (www.kbc.com).